Collège Xavier Bichat

Claudine Bride, principale

Sébastien Gros, référent TICE

S'inscrire au lycée en ligne

Du Mardi 26 juin 2018 à 9h au Dimanche 1er juillet 2018 à 13h59.

• Cette procédure concerne les 2nde Générales et Technologiques, professionnelles et les 1ères années de CAP.

L'utilisation de ce service n'est pas obligatoire et ne vous dispense pas d'emmener le dossier de votre enfant au lycée choisi dans la période indiquée par celui-ci (voir courrier de fin d'année transmis aux familles).

• Quels sont les avantages ?

-Vous procédez sans vous déplacer à l'inscription administrative de votre enfant dans son lycée d'affectation. Vous recevez un mail de confirmation.

(Si vous refusez l'inscription dans son lycée d'affectation, vous serez invités à prendre contact avec l'établissement d'origine de votre enfant.)

-Vous exprimez vos souhaits pour les enseignements d'exploration, l'enseignement de spécialité et les enseignements facultatifs.

-Vous pouvez mettre à jour la fiche de renseignements.

-Vous pouvez prendre connaissance des pièces à fournir et les télécharger **mais vous ne pouvez pas transmettre ces pièces renseignées au lycée.**

• Si vous n'êtes pas équipés au niveau informatique, un ordinateur sera accessible dans notre établissement : Du mardi 26 juin au vendredi 29 juin au CDI durant les horaires scolaires.

Si vous n'avez jamais activé votre compte Téléservices ou si vous avez perdu votre mot de passe et que vous souhaitez utiliser les Téléservices pour l'inscription au lycée de votre enfant, vous pouvez obtenir votre identifiant et un nouveau mot de passe en contactant M. GROS par l'intermédiaire de votre enfant ou en passant par le secrétariat du collège.

COMMENT FAIRE ?

1 – Vous vous connectez.

Adresse : https://teleservices.ac-besancon.fr/ts

☞La connexion se fait uniquement au moyen d'un **compte responsable**.

2 – Vous choisissez **Inscription au lycée**.

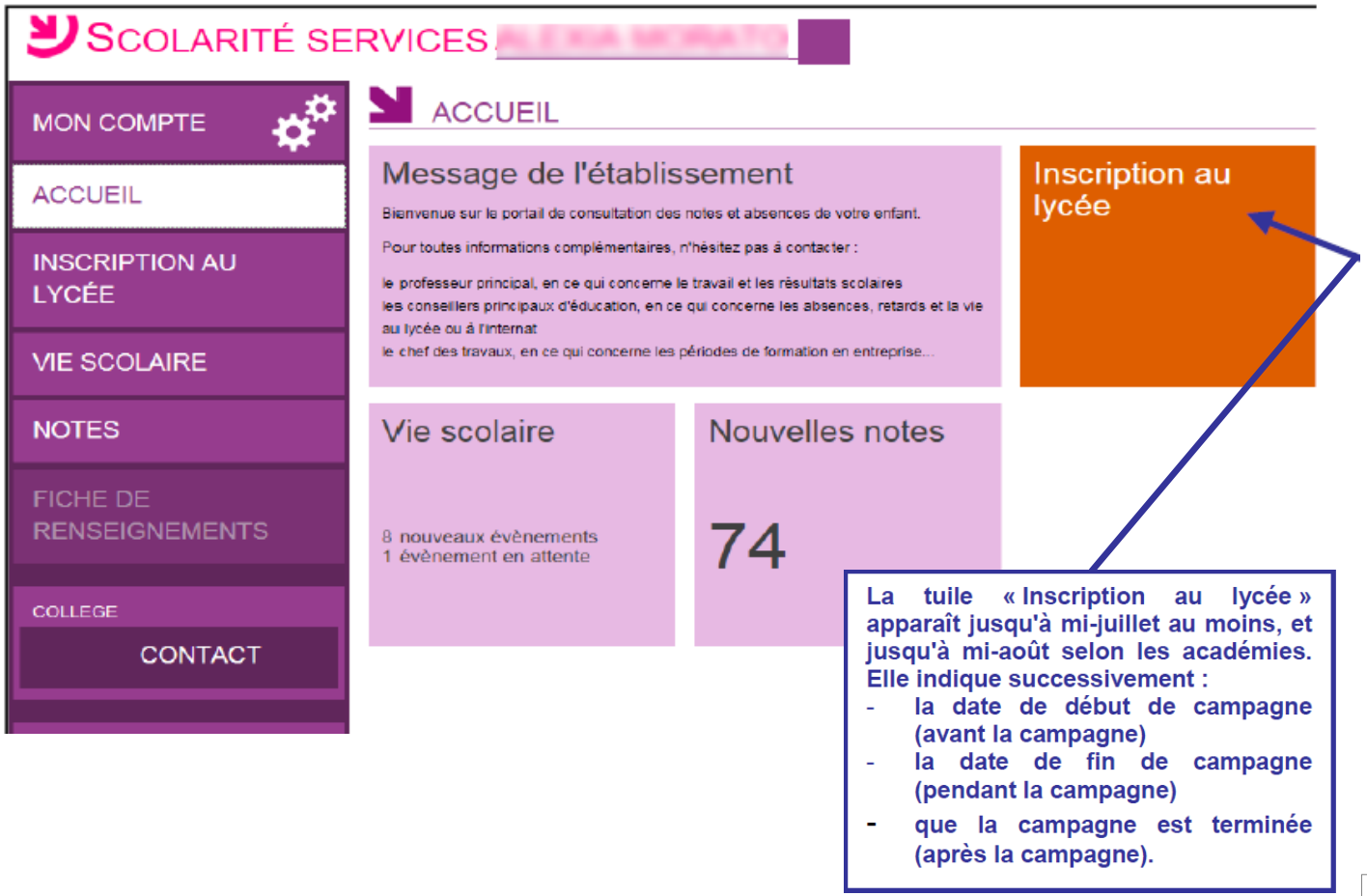

La tuile « Inscription au lycée » apparaît jusqu'à mi-juillet au moins, et jusqu'à mi-août selon les académies. Elle indique successivement :

- **la date de début de campagne (avant la campagne)**
- **la date de fin de campagne (pendant la campagne)**
- **que la campagne est terminée (après la campagne).**

3 – Étape 1 : Vous consultez l'affectation et vous inscrivez votre enfant.

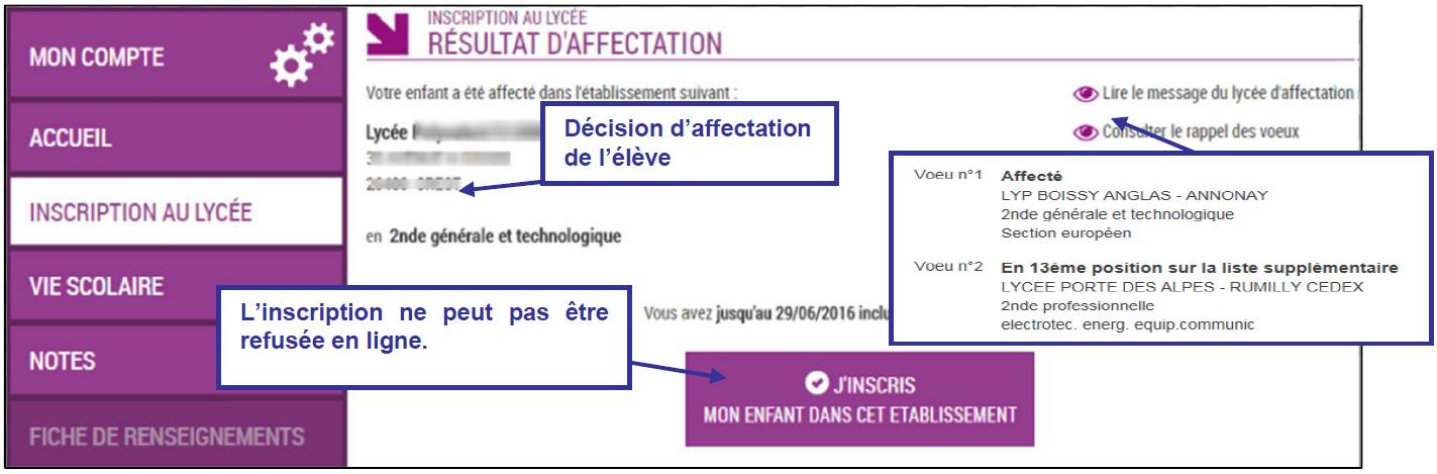

4 – Étape 2 : Vous choisissez les options.

Pour une 2nde générale et technologique, le parent émet les souhaits pédagogiques : 1er enseignement d'exploration…

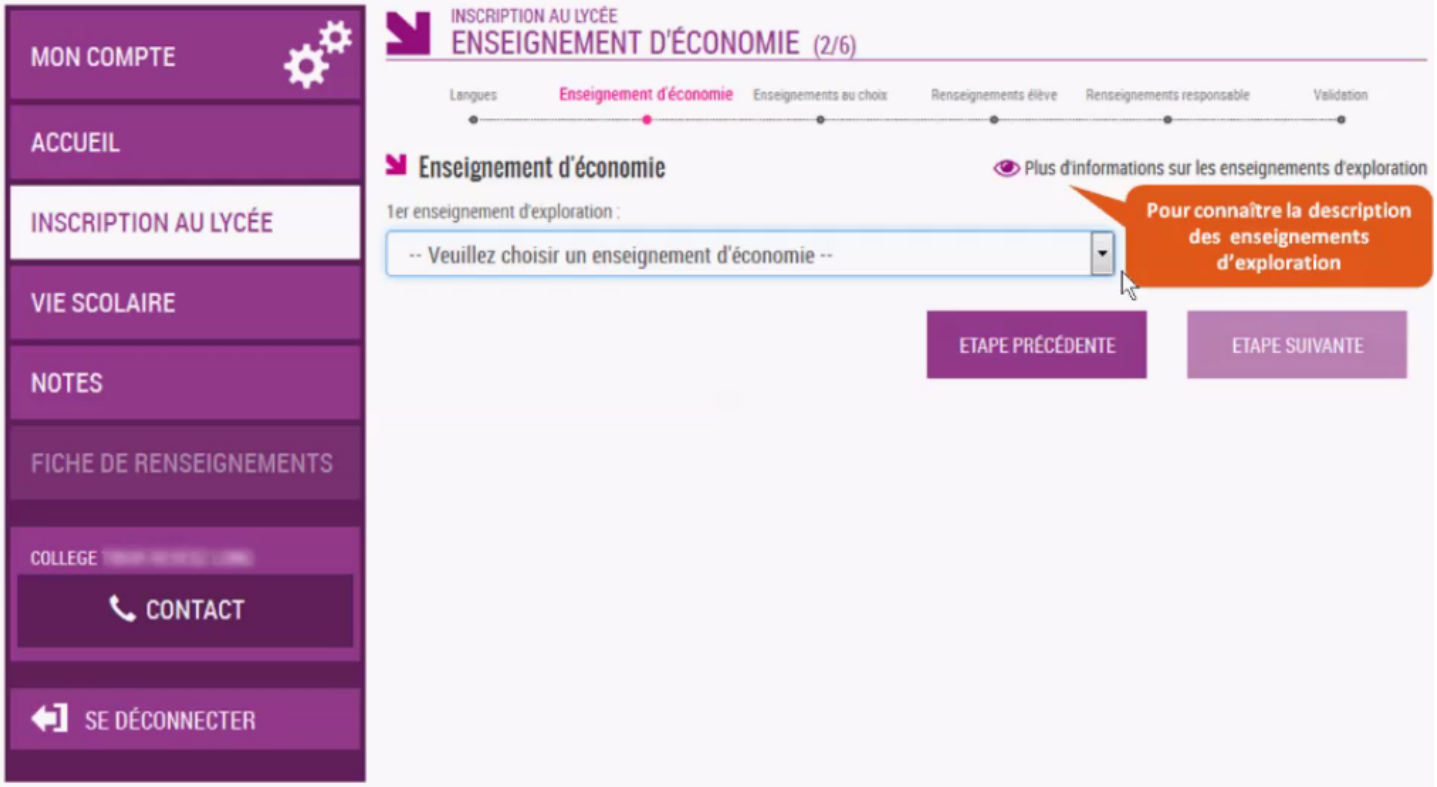

Puis deuxième enseignement d'exploration, et enseignement facultatif le cas échéant, parmi des listes déroulantes

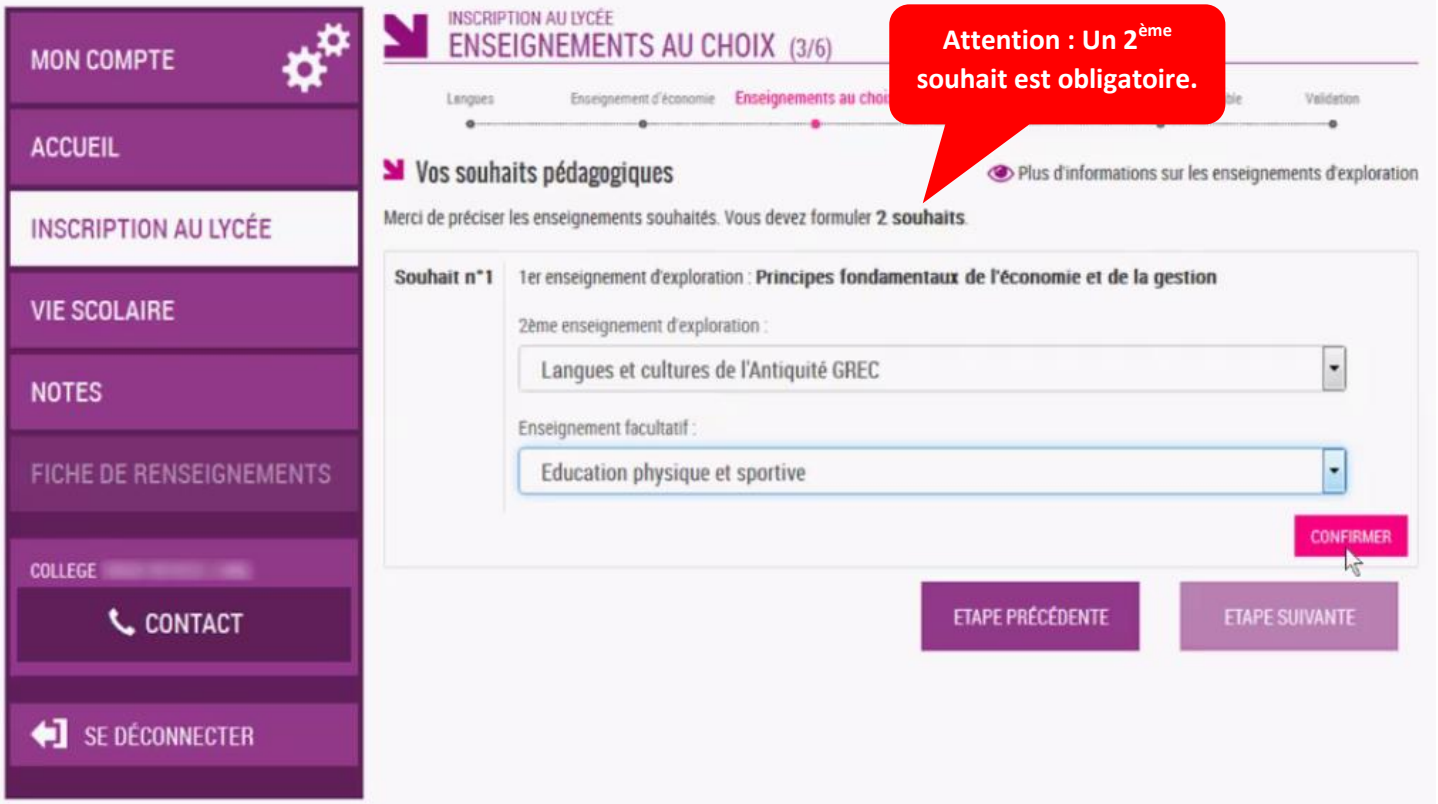

5 – Étape 3 : Vous confirmez le contenu des fiches de renseignements ELEVE et RESPONSABLE.

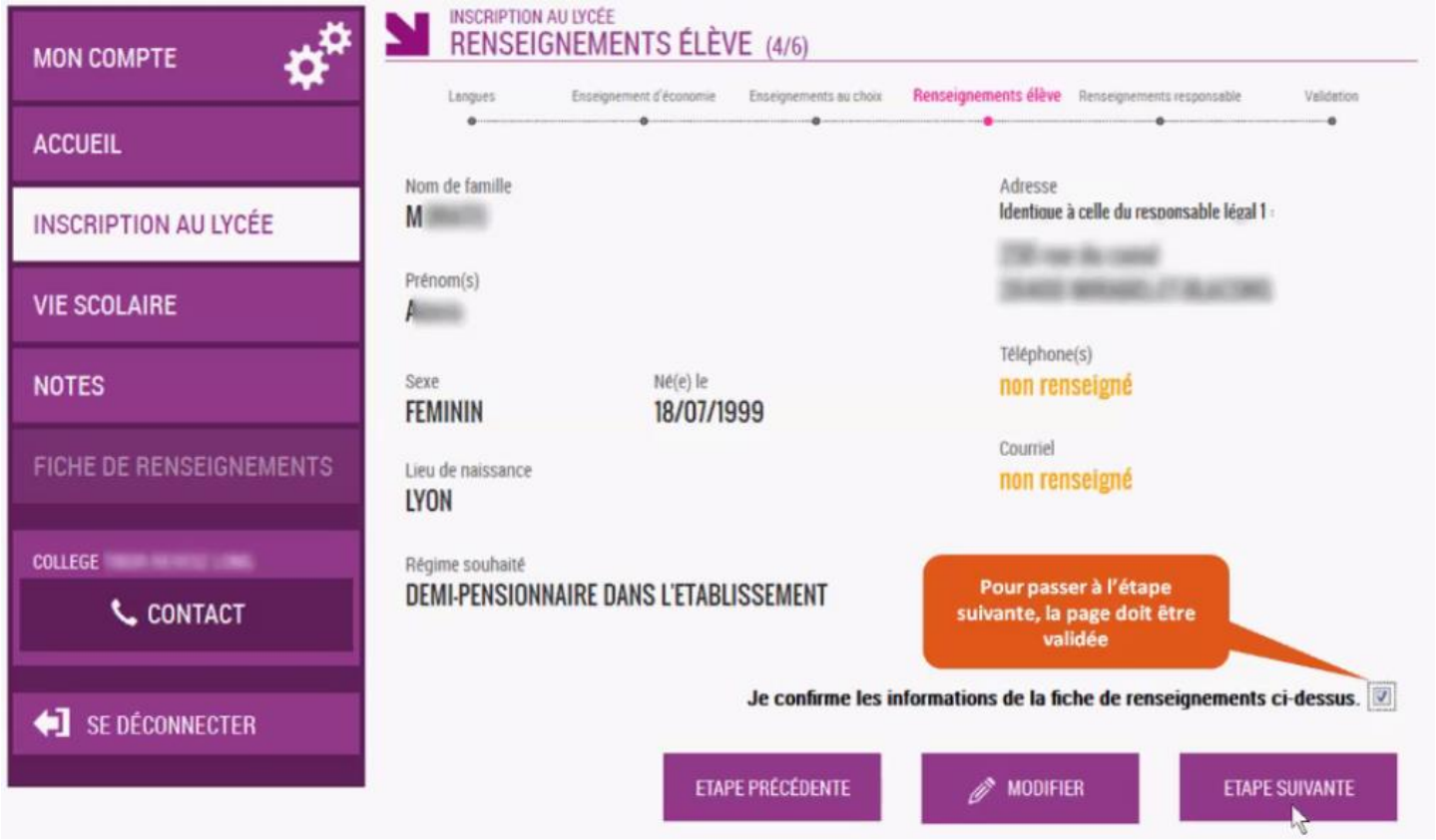

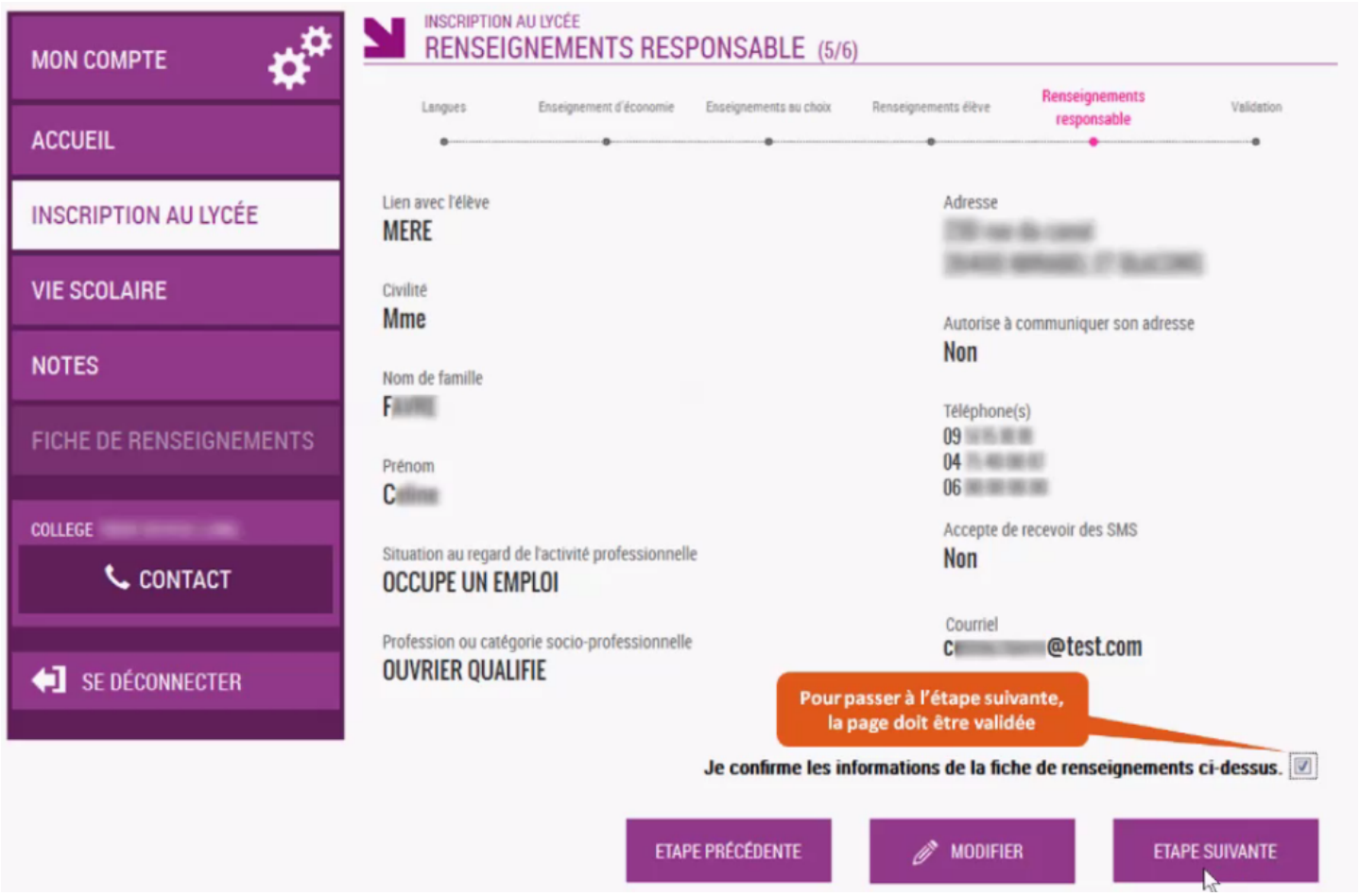

6 – Étape 4 : Vous validez l'inscription et vous obtenez un récapitulatif.

Le parent revoit ses choix et valide l'inscription de son enfant

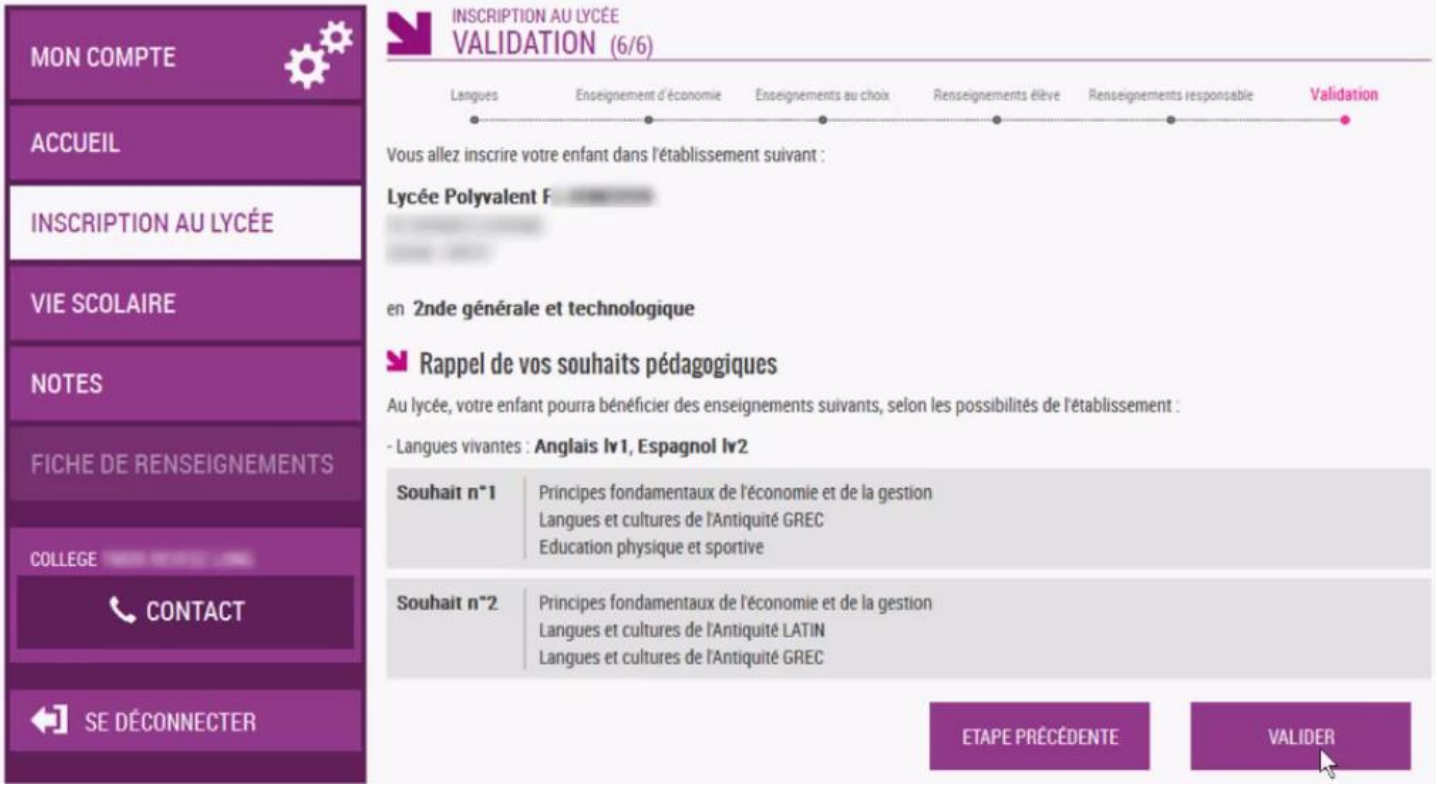

Un mail lui est envoyé confirmant l'inscription, avec le récapitulatif des informations fournies
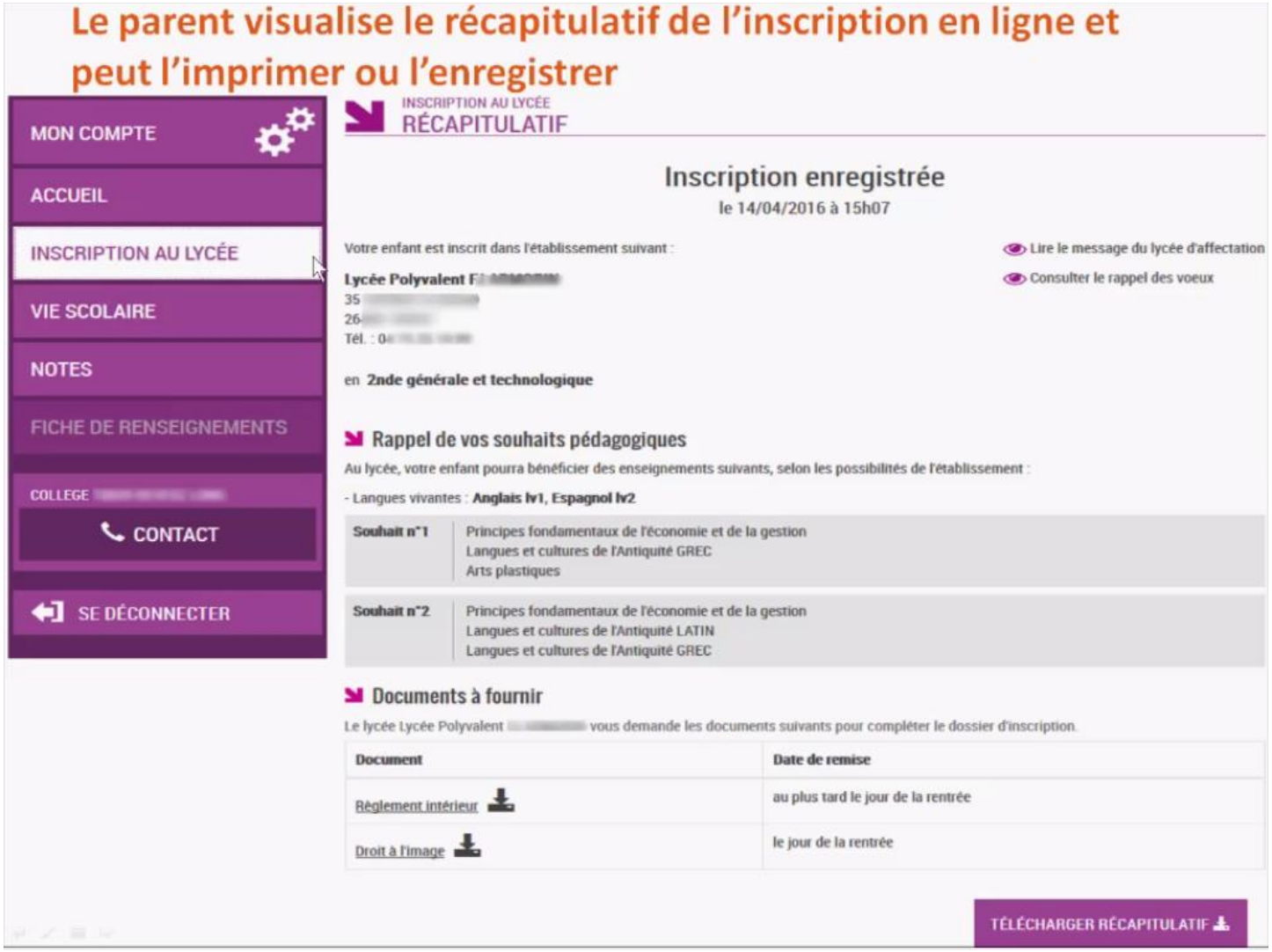
7 – Étape 5 : Vous visualisez l'inscription et vous pouvez l'enregistrer.